

Site classéDate de protection : **7 mai 1936** ~ Superficie : **ponctuel**

Quatre chênes situés dans la forêt communale au-lieu dit " Felselé "

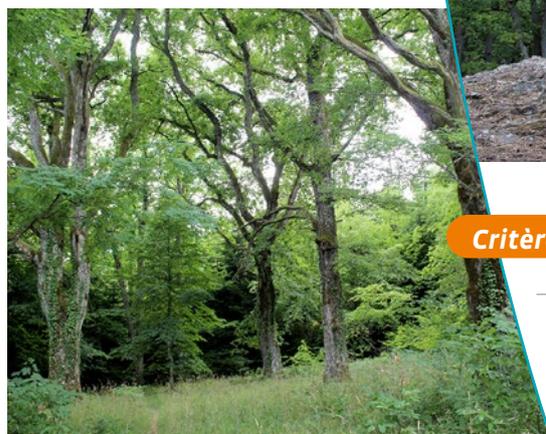
Guebwiller

La protection portait à l'origine sur quatre chênes en forêt communale de Guebwiller à l'endroit dénommé « Felselé ».

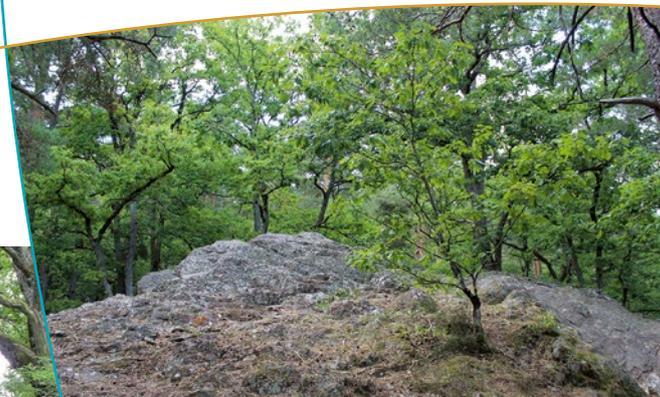


Il s'agissait apparemment de chênes pédonculés dont trois étaient assez proches les uns des autres sur le chemin allant de Guebwiller au Grand Ballon et le quatrième isolé, plus à l'ouest, environ à une centaine de mètres. Les arbres classés font partie d'un ensemble d'autres arbres remarquables. À proximité du seul arbre classé encore existant, sont les chênes du Saulager, de part et d'autre du chemin qui surplombe Guebwiller. Ceux se trouvant à l'amont du chemin constituent un ensemble remarquable d'une quinzaine d'arbres placés sur un tertre appelé « Place de la

Récréation ». En contrebas, au lieu dit *Felselé* se trouve le chêne classé isolé.



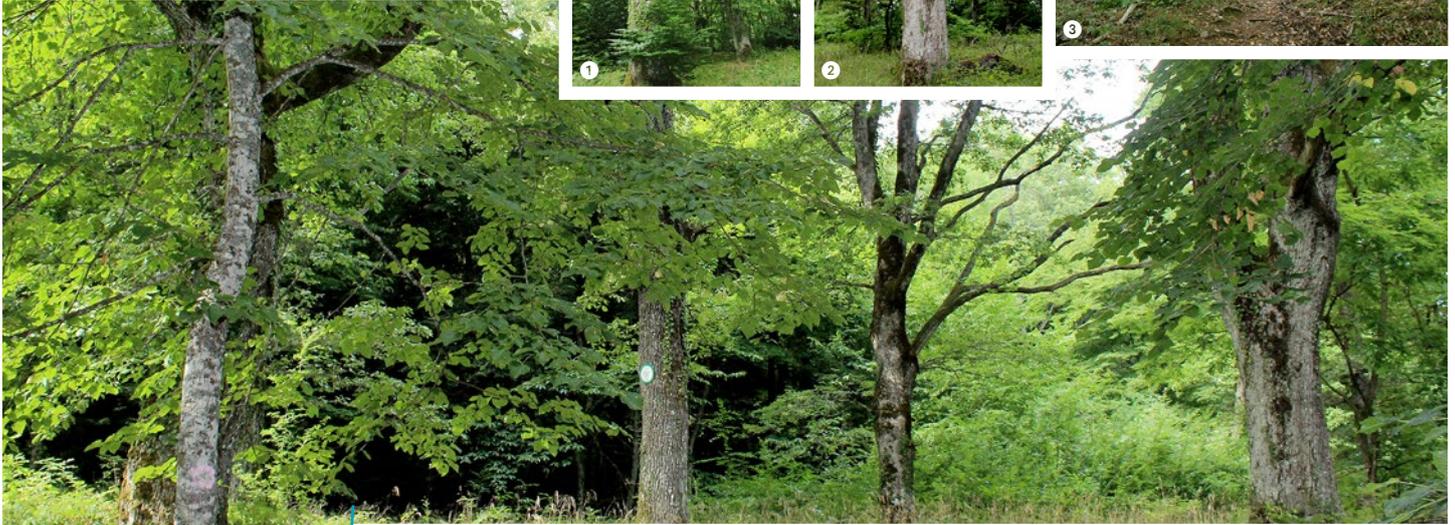
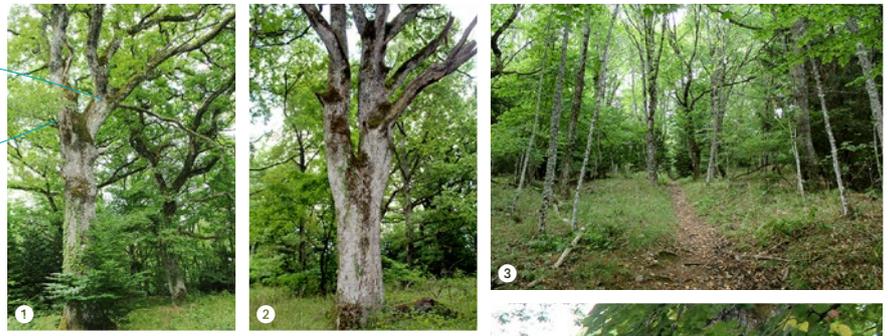
Ensemble de chênes centenaires



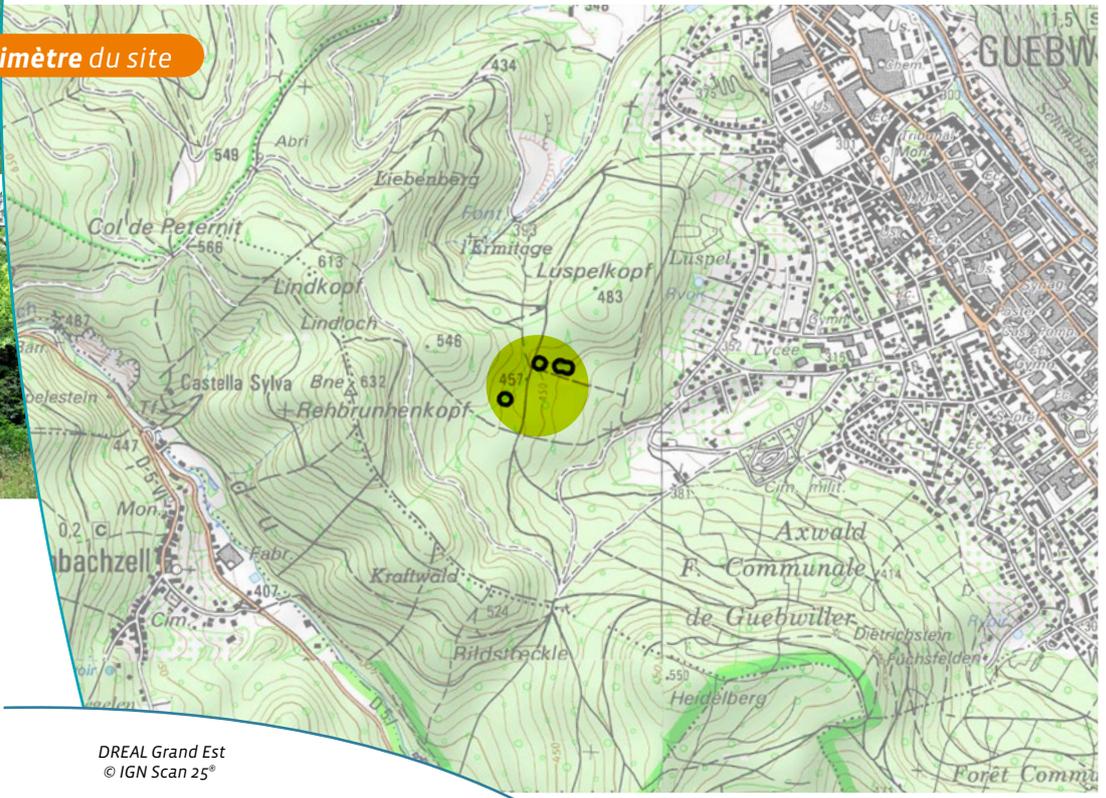
Lieu-dit " Felselé "

Critères de classement→ **Historique, pittoresque, artistique, scientifique, légendaire**

Quatre chênes situés dans la forêt communale au-lieu dit "Felselé"



Périmètre du site



- 1 ~ Chêne comme point d'attrait de la grande masse forestière
- 2 ~ Chêne centenaire
- 3 ~ Sentier au cœur de la forêt
- 4 ~ Vue au cœur de la forêt
- 5 ~ Les chênes du Saulager

DREAL Grand Est
© IGN Scan 25°

Inventaires - Autres mesures de protection

→ Aucune

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.



Pour plus d'informations

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact

sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63